



CHAMBRES
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

20 / 05 / 2025

CCIR PARIS ILE-DE-FRANCE

LEA-CFI n'est pas mort par accident, On l'a juste passé en EESC...

La fermeture de LEA-CFI, mal assumée et confusément annoncée, en toute fin de CSE du 13 mai, par la Directrice Générale de l'école, est bien plus qu'une décision inévitable liée aux contraintes budgétaires. C'est un renoncement collectif, un recul de l'engagement public envers la jeunesse, les territoires, l'industrie et l'environnement.

Aucune justification économique, conjoncturelle ou structurelle, ne saurait masquer ce qui relève de choix politiques, de décisions stratégiques plus que discutables et, disons-le, d'un manque de transparence vis-à-vis du personnel comme des représentants du personnel.

Des difficultés réelles, mais des solutions écartées

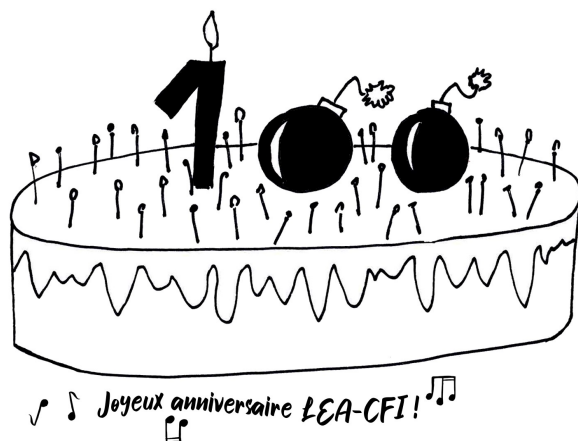
Oui, le contexte est difficile, la réforme de l'apprentissage, l'inflation, la baisse des ressources publiques, fragilisent l'ensemble de nos écoles. Au-delà des repreneurs, que nos dirigeants se sont évertués à rechercher sans succès, ce qui ne peut manquer d'interroger ; des solutions existaient. Elles ont été délibérément écartées.

- Qu'en est-il de la solidarité du réseau et de l'aide qu'aurait pu apporter CCI France ?
- Pourquoi avoir écarté tout fléchage de la TCCI vers la formation, comme le prévoit le Contrat d'Objectif et de Performance 2023-2027 signé avec l'état ? C'est même un axe prioritaire (axe 3 : Anticiper, former et recruter).

Ces solutions auraient pu être un levier de soutien aux filières industrielles et environnementales, et plus globalement pourraient l'être pour l'ensemble de nos écoles. La CCIR Paris Île-de-France a fait un autre choix.

Une stratégie désorientée qui fragilise et désagrége

Le passage de LEA-CFI en EESC comportait des risques que la gouvernance précédente connaissait, que la gouvernance actuelle n'a pas su anticiper. Ce modèle adapté aux grandes écoles de commerce -HEC, ESCP- est hors sol, lorsqu'il s'agit d'un centre de formation technologique ancré dans son territoire, au service de la formation technique, de l'alternance et de la réindustrialisation. LEA-CFI école centenaire, comptait en 2022/23 hors FC, 2216 apprentis et étudiants ainsi que 158 agents et salariés et sera réduite à néant d'ici fin 2026.



«T'inquiète pas, j'en ai mis deux... Ils n'auront pas le temps de les souffler !»



cfdt-cci.com

47 rue de Tocqueville
75017 PARIS
07 87 12 50 40
permanence@cfdt-cci.com



CHAMBRES
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

20 / 05 / 2025

CCIR PARIS ILE-DE-FRANCE

Plus globalement les réorganisations en cours au sein des écoles de la CCIR, menées sans concertation réelle, désarticulent des structures qui tenaient encore debout.

- Équipes désorientées,
- Missions affaiblies,
- Perte de sens dans les établissements.

Comme on l'a vu trop souvent, vouloir tout centraliser, tout rationaliser sans les gens, c'est oublier que ce sont les femmes et les hommes qui font tenir les institutions, pas les tableaux Excel.

Opacité, silences, annonces sidérantes... et entraves

Ce qui choque autant que la décision, c'est la manière...

- Le CSE en séance n'a pas été clairement informé d'un projet de PSE, n'a eu accès à aucun document. Il aura fallu attendre le lendemain, pour que ces informations soient annoncées directement à nos collègues. Ce qui pose la question d'une entrave caractérisée au dialogue social.
- Les éléments de langage flous, les annonces diluées, les engagements changeant de la direction de LEA-CFI,
- Pendant des mois, on a parlé de transformation, de repreneurs... pas de fermeture. Qui peut croire qu'une telle décision se prend en quelques heures ?
- Les représentants en ILP, écartés des échanges, n'ont pu remplir leur rôle de défense des droits collectifs.

La CFDT a eu l'occasion de le dire dans son propos liminaire lors du CSE (à lire sur le site de la CFDT-CCI), ces éléments ne résultent pas simplement d'une mauvaise communication ou de maladresses : c'est un déni du dialogue social.

N'abandonnons pas ce qui fait tenir une société

La CFDT ne refuse pas la transformation des écoles. Oui, elles doivent sans cesse évoluer pour résister à la concurrence, pour s'adapter aux métiers de demain, aux nouvelles technologies, aux pratiques pédagogiques innovantes. Mais nous refusons que cela se fasse au prix du silence, de la précipitation et du mépris du terrain.

En renonçant au modèle qui était la marque de fabrique des écoles consulaires, on ne fait pas des économies, on sabote un avenir, on abdique une mission.

En fermant LEA-CFI et en fragilisant les écoles technologiques, la CCIR ne prend pas seulement une mesure comptable :

- Elle refuse une seconde chance à ceux qui ne rentrent pas dans les cases de l'enseignement général,
- Elle affaiblit nos territoires industriels à un moment où la France prétend vouloir les relancer,
- Elle rompt avec l'idéal républicain d'élévation par le travail et la compétence.

Plan de Sauvegarde de l'Emploi au GIE en novembre, à LEA-CFI fin juin...

La solidarité est notre force - Rejoignez la CFDT ! -



cfdt-cci.com

47 rue de Tocqueville
75017 PARIS
07 87 12 50 40
permanence@cfdt-cci.com

**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**